



n° 133 - Avril 2011

## Équipements de proximité et accessibilité dans les territoires de Champagne-Ardenne

Anticiper les besoins de demain

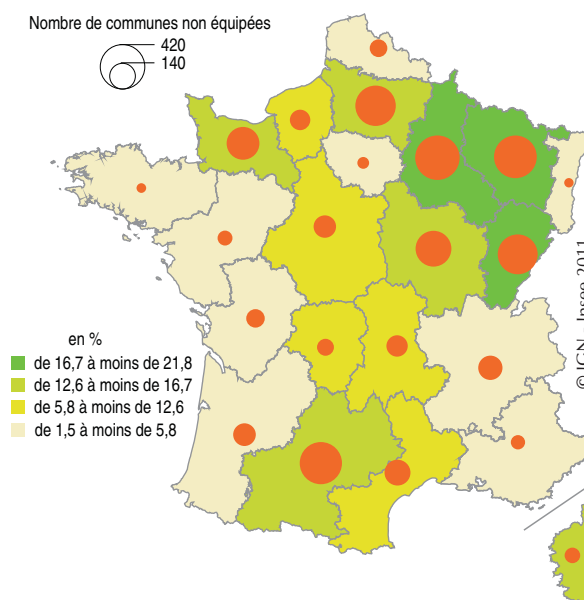
En Champagne-Ardenne, dans les années à venir, les enjeux de l'accessibilité aux équipements et services de proximité vont se différencier selon trois types de territoires, en fonction de la densité des équipements, des caractéristiques sociales et économiques et des perspectives démographiques, notamment l'accélération du vieillissement.

Dans les territoires périurbains, à forte croissance du nombre de personnes âgées, l'absence d'équipements de proximité ou leur éloignement pourraient peser sur les objectifs du maintien à domicile. Dans les territoires ruraux en déprise démographique, la dévitalisation commerciale des bourgs-centres pourrait fragiliser des bassins de vie entiers et accélérer le départ des populations. Dans les territoires en difficulté économique et sociale, principalement situés dans la pointe des Ardennes, la disparition de commerces et services de première nécessité pourrait accentuer la marginalisation de populations déjà fragiles.

Depuis plus de vingt ans, la question du maintien dans les communes d'une offre en commerces et services de première nécessité est au cœur des politiques d'aménagement et de développement des territoires. En effet, la présence d'un panier de commerces et services de base apparaît pour beaucoup comme un élément déterminant pour fixer durablement sur les territoires les personnes et en attirer de nouvelles, en leur assurant une

bonne qualité de vie. Plus récemment, avec les nouvelles préoccupations environnementales et le renchérissement du coût de l'énergie, le sujet de la proximité d'une offre de services est mis en avant pour favoriser des pratiques de mobilité individuelle plus durables.

### Part des communes dépourvues des 27 équipements de proximité retenus (en %)



Source : Insee, BPE 2008

Ce « 4 pages » est la synthèse d'une étude réalisée en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental régional de Champagne-Ardenne. L'intégralité de l'étude est disponible sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

## Des temps d'accès plus élevés dans le périurbain que dans le rural

En Champagne-Ardenne, une commune sur cinq ne dispose d'aucun des équipements d'un panier de 27 commerces et services de proximité – part la plus élevée des régions de France métropolitaine – allant de l'école à la boulangerie-pâtisserie, en passant par l'épicerie ou les artisans du bâtiment. Dans l'espace à dominante rurale, éloigné de l'influence des plus grandes villes, c'est même près d'une commune sur trois. Ainsi 3 % des habitants de Champagne-Ardenne ne disposent d'aucun équipement de proximité dans leur commune de résidence, contre moins de 1 % des habitants de France de province. Dans l'espace rural, les écarts sont davantage marqués : avec 7 % des ruraux de la région non équipés, contre 2 % des ruraux de France de province.

Ces résultats peuvent s'expliquer par une moindre proportion de population résidant en milieu urbain : 47 % des habitants de Champagne-Ardenne résident dans une grande ville ou son agglomération, contre 54 % au niveau France de province. Par ailleurs, la structure communale de la région est peu favorable à un maillage fin du territoire en commerces et services de proximité. Parmi les 1 949 communes de Champagne-Ardenne, trois sur quatre comptent moins de 500 habitants et une sur deux moins de 200 habitants, proportions les plus élevées des régions françaises, exceptée la Corse. Pour s'installer, un commerçant a besoin d'un potentiel de clientèle : ainsi, c'est seulement à partir de 400 habitants, que des boulangeries-pâtisseries apparaissent dans les communes de Champagne-Ardenne ; au total une commune sur quatre en est équipée. En dessous de ce niveau de population, seuls quelques artisans du bâtiment dont l'activité dépend moins d'une clientèle résidant sur place sont présents dans les communes.

Selon les territoires, l'accessibilité au panier d'équipements est plus ou moins facile. Il faut, en moyenne, à un résident d'un pôle urbain moins d'une minute par la route pour accéder aux 27 équipements – les durées étant considérées comme nulles lorsque l'équipement est présent dans la commune –, un peu plus de sept minutes à un habitant du rural et neuf minutes à celui du périurbain. Dans le périurbain, de nombreux équipements de proximité font défaut – taxi, collègue, vétérinaire, banque ou caisse d'épargne... – en raison souvent de l'absence de gros bourgs.

La répartition des salons de coiffure, boulangeries-pâtisseries, médecins généralistes et restaurants est la plus en phase avec la répartition de la population. En 2008, trois Champardennais sur quatre disposent d'un salon de coiffure dans leur commune de résidence. A contrario, seulement un Champardennais sur deux peut recourir au service d'un vétérinaire sur sa commune de résidence. Aussi, la durée d'accessibilité, inférieure à 5 minutes pour un coiffeur, un boulanger-pâtissier ou une école élémentaire, atteint, dans le périurbain, 12 minutes pour une banque ou un fleuriste et jusqu'à 19 minutes pour un vétérinaire.

## Un accès moyen aux 27 équipements en une à douze minutes selon le bassin de vie

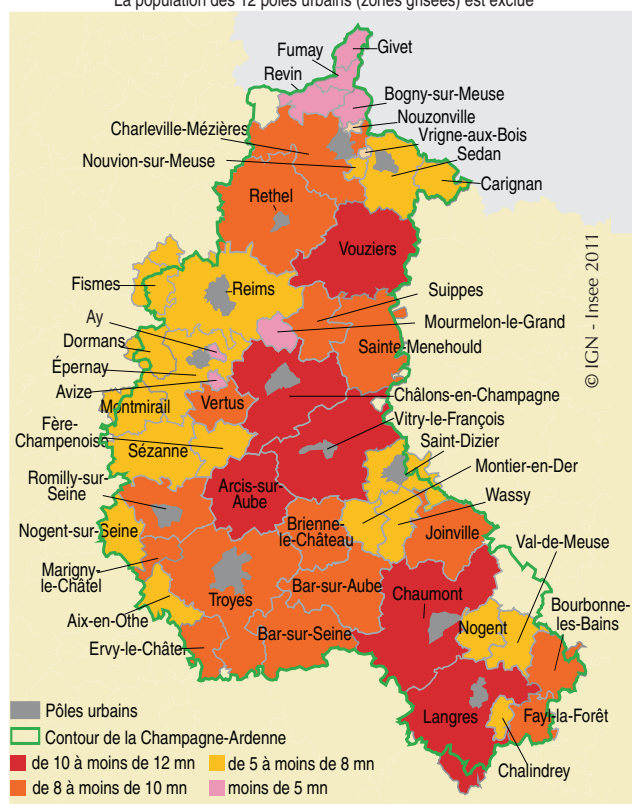
Au niveau territorial des 48 bassins de vie, « le plus petit espace sur lequel s'organise l'essentiel de la vie de ses habitants avec l'accès aux services et à l'emploi », les écarts d'accessibilité se creusent. Le temps d'accès moyen, depuis le domicile à l'ensemble des 27 équipements de proximité, s'échelonne de une minute pour les populations des bassins de vie d'Ay ou Vrigne-aux-Bois à près

de douze minutes pour les populations périurbaines des bassins de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François ou Langres. La présence de gros bourgs ou petites villes dans le périmètre du bassin, la proximité et l'influence d'une grande ville, la part de très petites communes, la densité du maillage routier et sa qualité, ainsi que la taille du bassin de vie expliquent ces écarts. Les bassins de vie d'Ay et Vrigne-aux-Bois comptent respectivement trois et deux communes alors qu'une centaine de communes composent le bassin de Vitry-le-François, parmi lesquelles neuf sur dix sont peuplées de moins de 500 habitants. Dans le bassin de vie de Reims, l'accessibilité moyenne au panier se fait en sept minutes : d'une part l'accès à l'agglomération rémoise est facilité par un maillage routier dense et d'autre part, près d'une vingtaine de bourgs de plus de 1 000 habitants relaient les fonctions de la grande ville auprès des populations. Au contraire, dans les bassins de vie périurbains de Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François, où seulement deux communes dépassent les 1 000 habitants, l'accessibilité au panier d'équipements de proximité est moins bonne.

À l'écart des grandes agglomérations, la petite ville de Vouziers, bien équipée, joue un rôle essentiel sur la structuration et l'animation de l'espace rural alentour. Composé de 100 communes, le bassin de vie de Vouziers est le plus vaste des bassins de vie ruraux et le moins densément peuplé – 14 habitants par km<sup>2</sup> – avec huit communes sur dix de moins de 200 habitants.

### Accessibilité moyenne de la population aux 27 équipements (en minutes)

La population des 12 pôles urbains (zones grisées) est exclue



Lecture : les habitants du bassin de vie de Vitry-le-François, hors ceux résidant dans le pôle urbain, accèdent en 12 minutes en moyenne aux 27 équipements.

Note : pour un bassin de vie, le temps d'accès moyen au panier de 27 équipements tient compte des équipements présents dans le bassin de vie mais aussi des équipements présents dans les territoires adjacents ou dans les pôles centres.

Source : Insee, BPE 2008

## 15 bassins sur les 48 en croissance équilibrée

Une partie de l'évolution de l'offre en équipements de proximité est à mettre en relation avec les changements d'habitude de consommation des individus. Ainsi, en quinze ans, le nombre de salons de coiffure (+21 %), de vétérinaires et de taxis (+29 %) s'accroît rapidement, en réponse à une demande dynamique.

A contrario, le déclin important des boucheries-charcuteries et des épiceries-supérettes témoigne de l'emprise des hypermarchés et supermarchés. En quinze ans, 150 communes de Champagne-Ardenne ont perdu leur dernière épicerie ou supérette. En 1993, 18 % des communes étaient équipées d'une épicerie ; en 2008, elles ne sont plus que 11 %. Dans les cinq bassins de vie où la dernière épicerie ou supérette a disparu, un supermarché – superficie de vente d'au moins 400 m<sup>2</sup> – s'est implanté dans le bourg centre : Nouvion-sur-Meuse, Montmirail, Suippes, Vertus et Chalindrey.

L'évolution de l'offre est aussi liée au parcours résidentiel des populations. Au cours des quinze dernières années, l'installation d'équipements a été plus favorable dans l'espace périurbain, en croissance démographique, que dans l'espace rural. En particulier, les écoles de conduite, salons de coiffure, cabinets vétérinaires progressent rapidement dans le périurbain, où ils faisaient souvent défaut. Parmi les 48 bassins de vie de Champagne-Ardenne, 15 sont en croissance équilibrée, en conjuguant développement des commerces et croissance démographique. Ils sont tous situés en périphérie ou grande périphérie des principales agglomérations. Les bassins de Fismes, Troyes et Reims – hors pôles urbains – en sont les exemples les plus significatifs avec des évolutions de population comme de commerces dépassant 10%. Dans une situation inverse, parmi les 25 bassins de vie en baisse démographique, 23 connaissent un recul du nombre d'équipements. Les bassins de vie ruraux de Bourbonne-les-Bains, Joinville et Fayl-Billot entrent dans cette catégorie en grande difficulté. L'analyse croisée de ces évolutions, des durées d'accessibilité aux équipements et des caractéristiques des populations résidentes permet d'identifier trois groupes de bassins de vie à enjeux importants.

## Des bassins périurbains en forte croissance de population âgée

Les territoires périurbains ont commencé à se construire à la fin des années 60 avec l'arrivée de jeunes ménages, mobiles, motorisés, bi-actifs, consommant et s'équipant sur le lieu de travail, la grande agglomération la plus proche. Faute d'un seuil minimum de population pour assurer la rentabilité de l'activité, de nombreux équipements ne se sont pas encore implantés et les résidents s'en trouvent parfois très éloignés. Dans la partie périurbaine du bassin de vie de Vitry-le-François, la population accède en moyenne, en 18 minutes aller et retour, à une banque ou un kinésithérapeute. Pour les vétérinaires, même si le recours à ce service est moins fréquent, les temps d'accès sont encore bien plus longs avec 26 minutes, en moyenne, dans le périurbain de Châlons-en-Champagne où aucun vétérinaire n'était installé en 2008.

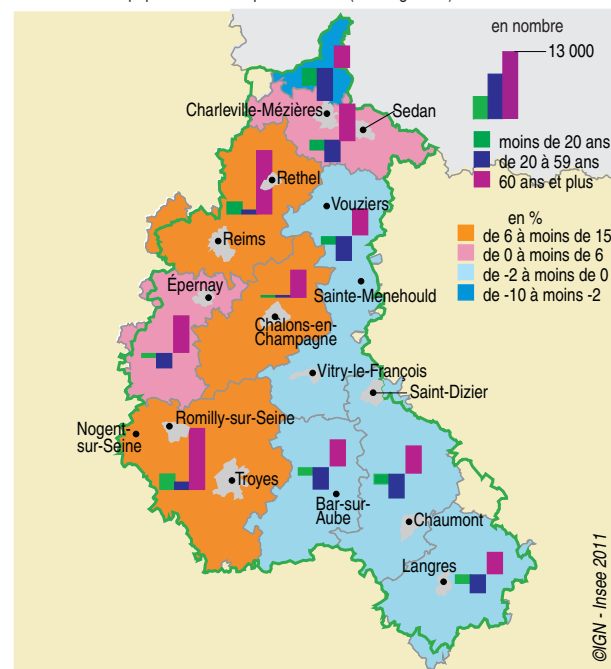
Le vieillissement de la population et ses conséquences sur la mobilité prennent un relief tout particulier dans ces territoires. Âgés d'une vingtaine d'années à leur installation, les premiers périurbains en ont près de 60 aujourd'hui. Dans le bassin de

Reims – hors ville et sa banlieue – le nombre de personnes âgées d'au moins 60 ans est passé de 9 200 en 1990 à 12 200 en 2006. Dans la partie périurbaine du bassin de vie de Troyes, la hausse est toute aussi importante avec 7 400 séniors en 1990 et 9 800 seize ans plus tard.

Avec l'arrivée à des âges avancés des générations du baby-boom et les gains d'espérance de vie, le vieillissement de la population va s'accroître dans les 20 années à venir. Entre 2007 et 2025, dans les dix zones de projection, y compris celles en baisse démographique, le nombre de personnes âgées d'au moins 60 ans pourrait augmenter fortement. La hausse dépasserait 40 % dans cinq des dix espaces avec un maximum dans celui de Reims-Rethel-Fismes (+57 %). Dans cette zone et dans celle du périurbain de Troyes élargie à sa grande périphérie, on compterait en 2025, 12 000 séniors de plus qu'en 2007. Dans ces deux territoires, le nombre de personnes très âgées – 80 ans ou plus – pourrait même augmenter de 2 000 individus. Avec l'avancée en âge, l'usage de la voiture devient dissuasif : aujourd'hui, à partir de 75 ans, quatre ménages sur dix ne sont plus motorisés, même si, avec les progrès de la médecine, avoir plus de 60 ans en 2025 ne devrait pas recouvrir les mêmes réalités que lors des décennies précédentes. Sans présager du comportement des populations âgées en matière de retour à la ville pour se rapprocher des services et si la ville sera en capacité immobilière de les accueillir, la qualité de l'offre en équipements de base dans l'environnement proche, ou son accessibilité, deviennent essentielles pour maintenir leur autonomie. L'accès aux aménités offertes par la ville ou le gros bourg le plus proche pourrait passer par une adaptation de la desserte en TER, lorsqu'elle existe, tant sur la cadence et les horaires, qu'avec un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite. Pour les espaces non desservis, d'autres formes de transports, taxis à la carte, co-voiturage ou transports à la demande, comme

### Évolution de la population entre 2007 et 2025 dans les zones de projections

La population des 12 pôles urbains (zones grisées) est exclue



**Lecture** : dans la zone de regroupement Reims-Fismes-Rethel la population pourrait augmenter de 13 % entre 2007 et 2025. On compterait en 2025 12 000 personnes d'au moins 60 ans de plus qu'en 2007.

Source : Insee, *Omphale 2010*, scénario central

déjà éprouvées dans la communauté de communes du Pays Chaumontais, celle d'Épernay-Pays de Champagne ou dans le pays de Brie et Champagne, pourraient être mises en place à l'échelle d'autres intercommunalités (Pays, EPCI, PNR) ou de regroupements d'intercommunalités et de périmètres de Scot.

## Des bassins ruraux en voie de dévitalisation

Un grand nombre de bassins de vie ruraux de Champagne-Ardenne est confronté au problème de la dévitalisation démographique de leur territoire et ses effets négatifs sur le niveau d'équipement en commerces et services de proximité. Dans ce groupe de bassins ruraux en baisse démographique, Vouziers résiste : son offre en équipements de proximité se maintient, sans doute en raison de son fort éloignement à de grandes villes. Néanmoins, dans ce bassin, l'accès des populations aux équipements de base est un des moins aisés de Champagne-Ardenne, avec des durées d'accessibilité moyennes supérieures à 15 minutes pour le dentiste, le fleuriste ou l'école de conduite.

Dans ces bassins de vie ruraux, le maintien et le renforcement des fonctions centrales des gros bourgs ou petites villes, essentiels pour répondre aux besoins de leur population et de celle du territoire environnant, peuvent être encouragés par la mobilisation des nombreux outils et dispositifs publics en faveur du développement des territoires ruraux (zones de revitalisation rurale, pôles d'excellence rurale, fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce, aides à finalité régionale). La Champagne-Ardenne est, après l'Auvergne et le Limousin, la région au taux de couverture en zone de revitalisation rurale le plus élevé de France métropolitaine, avec deux tiers des communes et un tiers de la population couvertes. Dans ces territoires peu densément peuplés et étendus, la mise en place de transports collectifs est plus difficile. Aussi, les opportunités offertes par les nouvelles technologies pourraient apporter d'autres réponses aux besoins des habitants (télé-médecine, achats à distance...). L'objectif national d'une couverture de 100 % du territoire par le très haut débit à horizon 2025, va dans ce sens.

La question de la croissance du nombre de personnes âgées se posera aussi dans ces territoires ruraux, même s'ils sont déjà entrés dans une phase de vieillissement prononcé. Dans le bassin de vie de Bourbonne-les-Bains, le plus âgé de Champagne-Ardenne, un habitant sur trois est déjà âgé aujourd'hui d'au moins 60 ans (un sur cinq en moyenne pour l'ensemble des 48 bassins de vie et un sur six dans le bassin de vie périurbain de Reims, hors agglomération rémoise).

## Des bassins pauvres et vulnérables

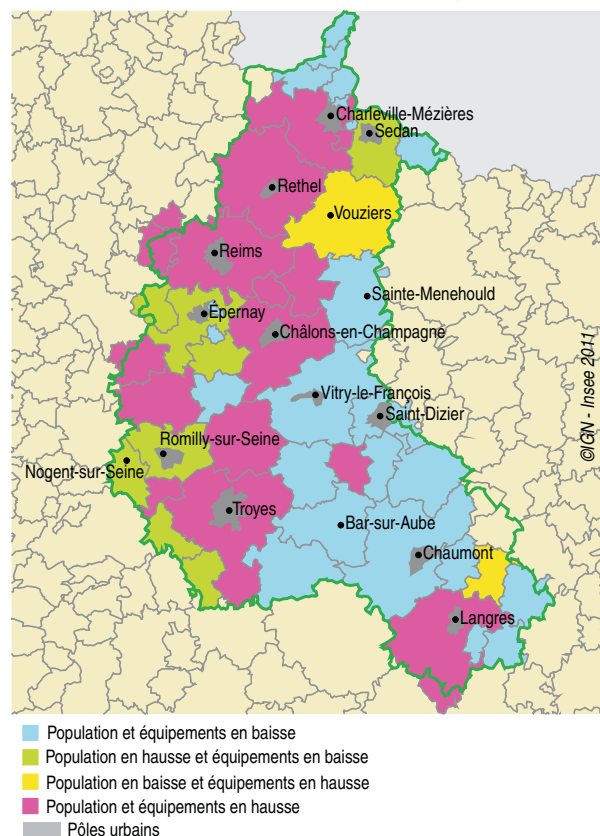
Dans les six bassins de vie de la pointe des Ardennes, qui, en quinze ans, ont perdu chacun plus de 5 % de leurs habitants, avec un maximum de 17 % dans le bassin de vie de Fumay, la disparition de commerces et services de proximité peut aggraver la situation de populations déjà vulnérables. Ces territoires accueillent en effet une population fortement vieillissante, peu diplômée, aux revenus faibles et de surcroît peu motorisée. Dans le bassin de vie de Fumay, seulement trois ménages sur quatre sont équipés d'une voiture et même moins de quatre ménages sur dix à partir de 75 ans. Les difficultés du marché de l'emploi dans ces territoires industriels

peuvent expliquer ce bas niveau de motorisation. Néanmoins, celui-ci est compensé par une offre développée en transports collectifs : cinq des six communes centres d'un bassin de vie sont desservies par la ligne TER Charleville-Mézières-Givet et sept autres communes du territoire bénéficient d'un point d'arrêt. La configuration du territoire est un autre élément d'explication possible à la faible motorisation. En effet, dans cet ensemble de six bassins de vie qui rassemble 64 000 habitants, le maillage en gros bourgs ou petites villes est dense : 18 de ses 40 communes comptent plus de 1 000 résidents. Ainsi, de nombreux habitants peuvent consommer et s'équiper sur leur commune de résidence : Revin, avec ses 7 500 habitants, offre une gamme complète en commerces et services de proximité. Pour chacun de ces six bassins de vie, l'accessibilité moyenne des habitants au panier de 27 équipements reste très aisée, avec moins de 5 minutes par la route. Sans compter la nécessité d'œuvrer pour la revitalisation économique de ces territoires, l'exigence de proximité, le maintien d'un maillage territorial dense en commerces et services de base doivent être également une priorité d'action dans cet espace pauvre, à fort risque d'isolement et de marginalisation des populations. D'autant que le potentiel de candidats à la reprise ou création d'entreprise pourrait fortement s'amincir, au regard des perspectives démographiques. Dans cet ensemble de bassins de vie, avec le vieillissement et en prolongeant les tendances migratoires passées, le nombre des 20 à 59 ans, ceux potentiellement en âge de travailler, pourrait diminuer de 20 % à l'horizon de 2025. ■

Sandrine Rigolot, Monique Saliou

## Évolution démographique et évolution de l'offre en équipements de proximité

La population et les équipements des 12 pôles urbains (zones grisées) sont exclus



Sources : Insee, recensements de la population 1990 et 2006, REE 1993 et 2008



## > > Définitions, méthode

### Les 27 équipements de proximité retenus

La Poste – Banque et caisse d'épargne – Réparation automobile et de matériel agricole – Maçon – Plâtrier-peintre – Menuisier-charpentier-serrurier – Plombier-couvreur-chauffagiste – Électricien – Entreprise générale du bâtiment – Coiffure – Restaurant – Epicerie-supérette – Boulangerie-pâtisserie – Boucherie-charcuterie – Fleuriste – École maternelle – École élémentaire – Médecin omnipraticien – Chirurgien dentiste – Infirmier – Masseur – kinésithérapeute – Pharmacie – Taxi – Gendarmerie-police – École de conduite – Vétérinaire – Collège

Les équipements soulignés sont ceux retenus pour l'analyse de l'évolution de l'offre, compte tenu des sources disponibles.

### Les durées d'accessibilité au panier de 27 équipements

Pour cette étude, les durées d'accessibilité aux équipements ou au panier d'équipements correspondent au temps mis pour faire le trajet aller-retour jusqu'à la commune la plus proche possédant l'équipement. Ces durées d'accessibilité sont appréciées en heures creuses pour des trajets aller et retour effectués en voiture. Elles sont calculées à partir du distancier intercommunal Odomatrix, développé à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). Les communes équipées sont considérées par convention avec une durée d'accessibilité nulle.

### Les projections de population

Les projections de population par zone géographique sont fondées sur Omphale 2010. Ce modèle est basé sur les populations par sexe et âge au 1<sup>er</sup> janvier 2007, issues du recensement de la population. Il applique, pour chaque sexe et âge, des quotients de migration, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations observées par le passé. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

Les bassins de vie ont été regroupés pour constituer des zones d'au moins 50 000 habitants, les plus homogènes possible au regard des évolutions démographiques passées.

### Les bassins de vie

Les bassins de vie constituent la plus petite maille territoriale sur laquelle s'organise la vie quotidienne des habitants. Cette délimitation prend en compte l'accès à l'emploi et l'accès à quatre catégories de services à la population : les services concurrentiels (hypermarchés, banques, librairies...), les services non concurrentiels (services publics ou assimilés), les équipements de santé (médecins, infirmiers, pharmacies...) et les équipements d'éducation (collèges, lycées).

Le territoire de France métropolitaine est découpé en 1 916 bassins de vie, parmi lesquels 48 sont centrés sur une commune de Champagne-Ardenne (12 centrés sur un des douze pôles urbains de la région et 36 centrés sur une petite ville ou un gros bourg). Pour cette étude, la partie centrale (ville-centre et sa banlieue) a été ôtée des périmètres des 12 bassins de vie organisés autour d'un pôle urbain. En effet, dans les espaces urbains, tous équipés en commerces de proximité, la problématique de l'accessibilité diffère de celle des espaces périurbains et ruraux ; elle relève de la répartition de l'offre par quartiers, du maillage en transport urbain, des difficultés de circulation en ville ...

Ce découpage mis en place en 2004, principalement à partir de données du recensement de 1999 et de données de l'inventaire communal 1998, fera l'objet prochainement d'une actualisation.



## > > Pour en savoir plus

### Consulter le site du Conseil économique, social et environnemental régional de Champagne-Ardenne

[www.cesr-champagne-ardenne.fr](http://www.cesr-champagne-ardenne.fr)

### Consulter l'espace Champagne-Ardenne du site Insee

[www.insee.fr](http://www.insee.fr) > Régions « Champagne-Ardenne » > Rubrique « Publications » > Collections « Insee flash » > Insee flash n°133 > Pour en savoir plus

- Projections de population en Champagne-Ardenne à l'horizon 2040 - Un vieillissement inéluctable, Insee flash n°129, janvier 2011
- La structuration du territoire par l'emploi et les services : un maillage de la Champagne-Ardenne en 28 bassins d'emploi et 41 bassins de services, Insee flash n° 111, novembre 2009
- La périurbanisation en Champagne-Ardenne : travail et grands services de plus en plus loin du domicile, Insee flash n° 94, octobre 2008
- Les bassins de vie champardennais : une économie rurale fortement structurée par les fonctions résidentielles et l'industrie, Insee flash n° 59, décembre 2005

### INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne

10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60

Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni

Rédacteur en chef - Communication externe : Sandrine Rigollot

Secrétaire de fabrication : Mireille Chasseigne - Création de l'image visuelle : 5pointcom

© INSEE-2011 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA11D360 - Dépôt légal mars 2011

Une version électronique  
de ce document est disponible sur :  
[www.insee.fr/champagne-ardenne](http://www.insee.fr/champagne-ardenne)  
Rubrique :  
produits et services, publications